

CERTIFICAT  
PROFESSIONNEL  
EN ENTREPRISE

PROFESSIONAL  
CERTIFICATE

think  
large

## OBJECTIFS ET PUBLIC CONCERNÉ

Ce Certificat est organisé sur une année universitaire (de septembre à septembre de l'année suivante).

Ce Certificat s'adresse :

- aux étudiants issus d'une 3ème année de Licence Gestion, d'une 1ère année ou 2ème année de Master de l'iaelyon et désireux d'effectuer une année inter ou post-études afin d'acquérir entre 6 et 12 mois d'expérience professionnelle
  - ou aux étudiants externes souhaitant intégrer un Master de l'iaelyon après leur période de professionnalisation.
- Le dispositif est orienté autour de l'accompagnement INDIVIDUALISE de l'étudiant dans le cadre de sa professionnalisation et de la consolidation de son projet professionnel.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

Dans tous les cas, il faut :

- soit être titulaire d'une licence, d'une première année de master ou d'un master 2 de l'iaelyon (sauf dérogation du Directeur général ou du Directeur des études de l'iaelyon)
- soit être admis à s'inscrire en Master 1 ou Master 2 de l'iaelyon

L'accès est sélectif et soumis à la validation du Projet de professionnalisation par le Responsable pédagogique du Master dans lequel l'étudiant a été retenu pour l'année N+1 ou par le Directeur Général de l'iaelyon.

Le Projet de professionnalisation devra être mentionné dans chaque dossier de candidature en Master à l'iaelyon.

L'admission définitive est subordonnée à la réussite du diplôme requis de l'année N-1.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre autorisé à s'inscrire par l'administration après vérification de l'obtention des prérequis susmentionnés.

Le certificat de professionnalisation n'est pas éligible aux bourses attribuées sur critères sociaux.

Les droits d'inscription au certificat de professionnalisation sont de 500€ \* et correspondent à la prise en charge du suivi individualisé, auxquels s'ajoutent les droits de sécurité sociale étudiante, la médecine préventive et les droits de bibliothèque.

\*montant donné à titre indicatif, sous réserve de validation d'approbation par le CA de l'Université.

## CONTENU DU CERTIFICAT

### L'ACCOMPAGNEMENT AU TITRE DU STAGE

L'obtention du Certificat est soumise :

- à la réalisation d'un ou plusieurs stages, emplois, VIE ou Service civique, en France ou à l'étranger, d'une durée totale d'au moins 6 mois pouvant aller jusqu'à 12 mois.
- L'étudiant devra au cours de l'année faire valider au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le champ de compétences du Master dans lequel il a été admis. Il aura également la possibilité, au-delà de ces 6 mois, soit d'expérimenter d'autres contextes professionnels relatifs à d'autres domaines de compétences que son Master de référence, soit de réaliser un projet plus personnel (mission

humanitaire, apprentissage d'une autre langue, découverte de nouvelles zones géographiques ...)

Les stages, emplois, VIE et Service civique sont acceptés dans tous types d'organisations dans la mesure où l'étudiant pourra bénéficier du support d'une équipe en place dans l'entreprise d'accueil.

Pour chaque stage, l'étudiant aura un livret d'évaluation de stage (qui vaudra également pour les autres formes d'expérience professionnelle) à faire remplir par le maître de stage ou employeur ; évaluation qui permettra de vérifier l'aptitude de l'étudiant à répondre aux objectifs assignés par l'entreprise d'accueil.

- à la rédaction par l'étudiant, après concertation avec son responsable pédagogique, d'une Note de synthèse d'une quinzaine de pages portant sur une problématique rencontrée sur l'un des terrains d'expérience professionnelle pratiqués. A cette occasion, l'étudiant présentera la problématique étudiée, sa méthodologie de résolution, analyse/discussion des résultats obtenus et perspectives d'amélioration possible.

Cette Note de synthèse sera rendue obligatoirement avant le 31 août précédant l'année universitaire N+1 et ne sera pas soumise à soutenance orale.

### L'ACCOMPAGNEMENT AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Cet accompagnement individualisé est réalisé par un professionnel du Coaching spécialisé dans l'aide à l'élaboration de projets professionnels auprès d'un public étudiant. L'objectif de ces séances est de permettre la valorisation des expériences professionnelles réalisées au cours de l'année dans le projet professionnel et le portefeuille de compétences de l'étudiant.

Il s'agira, sur un temps de 4 heures maximum, de préciser à l'aide d'outils le projet professionnel à court, moyen et long terme de l'étudiant et ce, en lien avec la mise en évidence de ses motivations profondes, d'un état des lieux de ses acquis et de ses capacités ainsi que des perspectives d'évolution souhaitées de son portefeuille de compétences.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

	Note de l'entreprise	Note de synthèse	Totaux
Suivi de stage	30 points	30 points	60 points
Coaching personnel	40 points		

## CONTACT

**ANNE-LAURE THOLLOT**

Tél : 04 78 78 76 90

anne-laure.thollot@univ-lyon3.fr